



Commune de
Pont - Péan

Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique Plan détail UEd

Cité ouvrière

Révision approuvée par DCM du 30/06/2009
Modification n°2 approuvée par DCM du 25/02/2014

Echelle : 1 / 500 Février 2014



Éléments existants

- Patrimoine bâti d'intérêt local soumis à recommandations L.1231-7 et simple information

Vie d'acrot

Zones constructibles

- Extension antérieure / Hauteur maxi = R
- Extension latérale / 2 possibilités :
 - si alignement sur la façade sur rue, hauteur maximum = R
 - si recul de 1 m par rapport à l'alignement de la façade sur rue, hauteur maximum = R+1 ou R+C
- Construction modulaire en symétrie par rapport à l'axe d'axe / Hauteur maxi = R+1+C

Source : © Rennes Métropole/SEU (nouveau P.L.U. février 2014) ; © DGFIP (Cadastre, 2013)
 Elaboré par : © Rennes Métropole/DAUR/SEU/Février 2014
 Système de coordonnées géographiques : RGF 93, Lambert zone 7